

Compte-rendu conseil municipal

16 décembre 2022 – 19H30

Présents :

HAUTEVILLE Laurent
CETTOUR-CAVE Laëtitia
REQUET Christophe
JONDEAU David
ISNARD Sébastien
MICHAUD Nadine
GARIN Patrick
LIZZI Dimitri
FIGUREAU Marie-Laure

Autre personne présente :

MORELLO Corinne (secrétaire de mairie)

Excusés :

BIGOT Nicolas
LIZZI Marilyne

ORDRE DU JOUR

- 1- Délibération "Relative à l'organisation du temps de travail"
- 2- Point sur les Contrats de travail (CDD)
- 3- Point sur l'Urbanisme - Convention pour l'instruction avec la CCHC.
- 4- Projet des travaux acoustique Cantine. Devis Entreprise Décibel-France
- 5- Affaires diverses

1 – Délibération "Relative à l'organisation du temps de travail"

Un document relatif à l'organisation du temps de travail a été élaboré et la délibération relative à ce document est actée.

2- Point sur les Contrats de travail (CDD)

Emilie CAUDRON souhaite ne pas renouveler le contrat qui doit se terminer en août 2023. Elle semble souhaiter demander un congé parental mais elle ne l'a pas encore demandé. Il faut qu'elle le demande rapidement si elle souhaite enchaîner son congé avec son congé maternité.

Pauline ALLEMAND : son CDD de 1 an va être renouvelé le 1er janvier pour 4 jours par semaine.

3- Point sur l'Urbanisme - Convention pour l'instruction avec la CCHC.

La convention donnant l'autorisation à la CCHC d'instruire les dossiers d'urbanisme sera effective à partir du 16 décembre 2022.

4 - Projet des travaux acoustique Cantine. Devis Entreprise Décibel-France

La cantine est aux normes mais la salle reste très bruyante et certains enfants se plaignent du bruit. Le devis de Décibel-France s'élève à 15 000 euros pour améliorer nettement l'acoustique (passage d'un indice de 1.1 à un indice de 0.5).

Le conseil pense que des aménagements sont nécessaires mais que ce que propose l'entreprise Décibel est excessif en termes de coût et d'aménagement. Le conseil se prononce en faveur de l'installation de 3 panneaux muraux absorbent de bruit.

5- Affaires diverses :

- **Délestage électricité.**
Se préparer pour la possibilité de coupures de courant pour certaines journées de l'hiver en janvier et février. La mairie doit s'occuper de gérer la cantine et les transports scolaires. La MAM sera aussi concernée. Une réunion entre tous les services concernés devra permettre d'organiser le fonctionnement de la commune.
- **Subventions accordées pour réfection du toit de la cure.**
Actuellement les subventions s'élèvent à 52000 euros
35000 euros CDAS (DÉPARTEMENT)
17000 euros DETR(ÉTAT)
- **Organisation de la montée historique**
Autorisation accordée pour organiser cette manifestation le 13 et 14 mai 2023.
- **Lettre de la ferme du Lynx**
Proposition de vente à la commune, le conseil ne donne pas suite pour le moment.
- **Bornes électriques pour voitures**
Le SYANE va faire une étude pour implanter des bornes de recharge pour les voitures électriques sur le territoire de la commune.
- **Distribution des colis des Anciens**
Organisation de la distribution.

Fin de la session à 21H00